

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 107 (1981)
Heft: 17

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Commune de Loèche-les-Bains	Ecole primaire et abri de protection civile, PW	Tous les architectes établis en Valais depuis le 1er janvier 1981 ou ressortissants valaisans domiciliés en Suisse	28 août 81 (1er juin)	12/81 B 66
Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich	Neubau Universität Zürich-Zentrum, Rämistrasse Schönberggasse, PW	Alle im Kanton Zürich heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1981 niedergelassenen Fachleute (Wohn- oder Geschäftssitz)	18 sept. 81 (6 avril 81 au 12 juin 81)	
Kanton Basel-Stadt, Baudepartement	Vorschläge für die Schlüsselung der Baulücke an der Spalenvorstadt 11 in Basel	Alle in der Schweiz wohnhaften oder seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen Architekten und andere Planungsfachleute	18 sept. 81	
Commune de Chardonne	Concours de génie civil pour l'aménagement de l'entrée ouest du village, IW	Ingénieurs civils domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant 1981, titulaires d'un diplôme d'une école polytechnique ou inscrits au Registre suisse des ingénieurs, architectes et techniciens	25 sept. 81 (27 mars 81)	5/81 B 26
Ville d'Estavayer-le-Lac	Salle communale et locaux annexes à Estavayer, PW	Architectes domiciliés ou établis depuis le 1er janvier 1981 sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits au registre des personnes autorisées à établir des projets de construction tenu par l'Office des constructions et de l'aménagement du territoire	25 sept. 81	
Communes de Montana et Randogne VS	Aménagement de zones sportives et touristiques, IW	Architectes et spécialistes en matière d'aménagement du territoire, citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1981	30 octobre 81 (15 mai 81)	8/81 B 43
Etat de Genève	Aménagement des terrains de l'ancien Palais des Expositions, Plainpalais, Genève, IW	Architectes ayant élu domicile dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1979 et architectes genevois quel que soit leur domicile	30 octobre 81 (29 mai 81)	11/81 B 58
Gemeinde Windisch AG	Dorfzentrum, IW	Alle im Kanton Aargau seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen oder heimatberechtigten Fachleute	11 déc. 81 (17 juillet 81)	
Schulgemeinde Zumikon ZH	Erweiterung der Schulanlage und Dreifachturnhalle, PW	Selbständigerwerbende Fachleute, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Geschäftssitz in Zumikon haben oder in Zumikon heimatberechtigt sind	14 déc. 81 (6-10 juillet 81)	
Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich	Limmatübergang der Städtischen Nationalstrasse SN 1.4.2. samt Tunnelportal und städtebaulicher Gestaltung des Gewerbeschulquartiers	Arbeitsgemeinschaften von Architekten, Ingenieuren und Landschaftsarchitekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1979 im Kanton Zürich niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz) oder das Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich haben	18 déc. 81 (31 juillet 81)	

Expositions de concours

Département des Travaux publics du canton de Vaud	Etude d'ouvrages de protection antibruit dans l'agglomération morgienne, IW	Ancienne caserne de la place du Casino, Morges, 31 août-12 septembre	15-16/81 B 78
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne, IW	Caserne de Lausanne, 21-30 août 1981, de 15 à 19 h.	3/81 B 10

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne

Résultats

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Service des bâtiments, a ouvert un concours de projets pour la nouvelle affectation de la caserne de Lausanne et un concours d'idées pour l'aménagement des abords et du pré des casernes.

Les objectifs du concours étaient de démontrer les avantages de transformer le bâtiment de la caserne pour une nouvelle affectation, tant du point de vue financier que de celui de l'aspect et de l'aménagement d'un quartier.

Jury

Président: André Rouyer, architecte adjoint au Service des bâtiments.

Membres: Pierre Bovay, chef du Service des arsenaux et des casernes; Elie Benmoussa, secrétaire général du Département de la prévention sociale et des assurances; Gérald Berruex, chef du Service de l'administration militaire; Jean-Paul Darbellay, architecte FAS-SIA; Florin Granwehr, sculpteur; Eugen Haeberli, architecte SIA, Office des constructions fédérales; Heidi Wenger, architecte FAS-SIA, et Jean Kyburz, architecte FAS-SIA.

Suppléant: Claude Monod, ingénieur SIA.

Secrétaire: Michaela Dembowska, architecte.

Classement

Le jury a examiné les projets et les a classés en tenant compte des critères suivants:

- qualités économiques des solutions proposées;
- qualités architecturales, fonctionnelles et constructives des principes proposés pour la rénovation;
- qualités fonctionnelles et esthétiques de la conception générale de l'aménagement des abords et de l'expression des façades en relation avec le visage du quartier.

A la suite de ses délibérations, le jury a décidé d'attribuer des prix aux six projets ci-dessous:

1^{er} prix: Fr. 10 000.—

MM. J.-B. Ferrari, architecte à Lausanne; Schaefer et Weibel, ingénieurs à Lausanne; G. et D. Delachaux, artistes à Valeyres-sous-Ursins; A. Zahker, ingénieur-conseil à Lausanne.

2^{er} prix: Fr. 9 000.—

MM. Suter et Suter, architectes à Lausanne; Monod, ingénieur à Prilly; P. Besson, graphiste à Pully; CETP, ingénieurs-conseils à Lausanne.

3^{er} prix: Fr. 8 000.—

MM. Cornu, Messmer, Morandi, architectes à Lausanne; F. Meylan, ingénieur à Lausanne; O. Estoppey et D. Galley, artistes à Lutry et Assens.

4^{er} prix: Fr. 7 000.—

MM. Michaud et Henrard, architectes à Lausanne; Hunziker et Marmier, ingénieurs à Lausanne; J. Martinez, artiste à Senarcens; Marmier et Muller, ingénieurs-conseils à Orbe; Grandpierre et Rapp SA, ingénieurs-conseils à Lausanne.

5^{er} prix: Fr. 2 500.—

MM. Richter et Gut SA à Lausanne; Schopfer et Karakas, ingénieurs à Lausanne; Hesselbarth, peintre à Lausanne; Tommasini, sculpteur à Lausanne.

6^{er} prix: Fr. 1 500.—

MM. J.-P. Fragnière, architecte au Mont-sur-Lausanne; A. Spagnol, ingénieur à Lausanne; A. Bovey, graphiste-désigner à Lausanne.

En conclusion, le jury a constaté que ce concours, original par son programme puisqu'il avait pour but principal la nouvelle affectation d'un bâtiment existant et original par sa participation puisqu'il s'adressait à des groupes formés d'architectes, d'ingénieurs et d'artistes, a fait apparaître des solutions diverses et intéressantes tant en ce qui concerne la nouvelle image à donner au bâtiment qu'en ce qui concerne les aménagements extérieurs.

Réalisation

Le jury a recommandé au maître de l'ouvrage (Etat de Vaud) de retenir le projet qui a obtenu le 1^{er} prix pour la poursuite des études de la rénovation du bâtiment. Pour l'aménagement des abords et du pré des casernes, le jury recommande de conserver les éléments majeurs du site, notamment son arborisation et de retenir certaines idées proposées, notamment la fermeture de l'avenue des Casernes, après avoir vérifié les incidences d'une telle décision sur la circulation.

Exposition

Les projets seront exposés du 21 au 30 août 1981, de 15 à 19 heures, à la Caserne de Lausanne. Entrée libre.

Industrie et technique

Première usine hydro-électrique en exploitation avec des turbines Straflo®

En Belgique, la première centrale hydro-électrique au fil de

l'eau du monde équipée de turbines Straflo (straight flow) développées par Escher Wyss Zurich a récemment été mise en service. Elle se trouve dans les environs d'Andenne sur la Meuse et utilise une chute de 5,25 m. Les trois roues motrices Straflo, dont

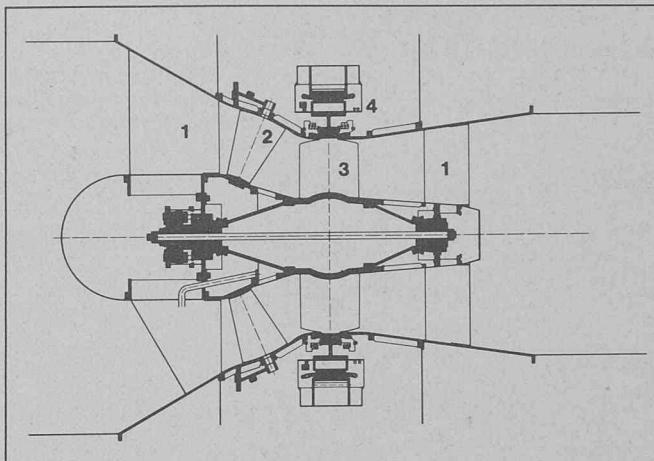


Schéma de l'installation de turbine Straflo pour Andenne (B). 1. Appui de paliers. 2. Aubes directrices orientables. 3. Roue motrice. 4. Alternateur.

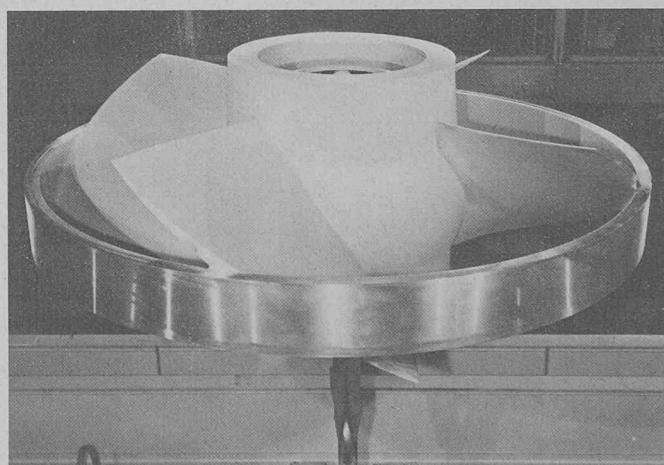
chacune absorbe 80 t d'eau/s, ont un diamètre de 3,55 m. Elles dévéloppent ensemble une puissance de 10,2 MW à une vitesse de 107 tr/min.

L'alternateur de la turbine Straflo est disposé directement sur la périphérie de la roue motrice. Comparée à d'autres turbines classiques, où l'alternateur ou son mécanisme d'entraînement est logé dans un bulbe étanche noyé dans le courant, la turbine Straflo offre certains avantages quant à ses dimensions, au refroidissement de l'alternateur et à ses caractéristiques de fonctionnement.

Le principe d'une turbine formant une unité avec l'alternateur est presque aussi ancien que l'invention de la turbine verticale

Kaplan. Entre 1937 et 1950, plus de 70 unités ont été construites par Escher Wyss; le niveau technique de l'époque en limitait alors étroitement les dimensions, les hauteurs de chute et les puissances. A ce jour, ces problèmes ont trouvé une solution économique et techniquement fiable. Sur la même rivière, près de Lixhe, une autre usine hydro-électrique comprenant quatre turbines Straflo d'une puissance totale de 22 MW est actuellement en construction.

Une installation pilote, dont la roue motrice est dotée de pales orientables en marche et qui repose sur des paliers hydrostatiques, sera mise en service cet été sur la Limmat, à Zurich-Höngg.



Roue motrice à l'usine hydro-électrique d'Andenne (B).

Bibliographie

Le pragmatisme raisonnable

A la fin de 1980 et au début de cette année, nous avons publié sous ce titre trois articles de Slobodan M. Vasiljević, architecte à Genève, consacrés à l'urbanisation de la cité de Calvin dans la seconde moitié du 19^e siècle.¹

Vu l'intérêt rencontré par cette série, elle a été regroupée sous forme d'un tiré à part de 16 pages, avec 15 illustrations dont un hors-texte de 42 x 50 cm, préfacé par Raymond Reverdin, sous couverture cartonnée, disponible à notre rédaction, avenue de Cour 27, 1007 Lausanne, au prix de 10 francs.

Ouvrages reçus

Publication LFEM/EMPA N° 41/1980, Bibliothèque, 8600 Dübendorf: divers tirés à part.

¹ Voir IAS N° 25 du 11 décembre 1980, 1 du 8 janvier et 4 du 19 février 1981.